



**Présentation au
Comité permanent des finances
du gouvernement du Canada
Budget fédéral de 2012**

**Espaces créatifs et programmes d'art communautaires pour
les enfants et les jeunes**



Préparé par : Linda Albright
Directrice exécutive :
Réseau des arts pour la jeunesse
215, avenue Spadina, bureau 210, Toronto (Ontario) M5T 2C7
416-536-6504
1-866-356-0089
albright@artsnetwork.ca
www.artsnetwork.ca

Résumé

Le Réseau des arts pour la jeunesse est un organisme de service du domaine des arts d'envergure nationale qui œuvre avec les collectivités locales en vue de soutenir le développement et l'implantation des arts et des activités créatives pour les enfants et les jeunes des collectivités du Canada.

Des recherches montrent que l'accès aux arts et à d'autres activités créatives procure d'énormes avantages à la santé et au bien-être des jeunes et des enfants. Elles révèlent également un accroissement de l'apprentissage et de la participation communautaire, une réduction de la criminalité, du décrochage scolaire au secondaire, et des comportements psychosociaux indésirables, ainsi qu'une amélioration de la santé et des aptitudes sociales. Ces avantages réduisent considérablement les coûts des secteurs de la santé, de la justice et des services sociaux.

Les **industries culturelles** comptent parmi celles dont la croissance est la plus rapide au Canada. Dès lors, un contact et une formation précoces en arts sont, pour bien des jeunes, un tremplin vers une carrière future. Une recherche par observation montre aussi que certains de nos jeunes les plus vulnérables sont extrêmement créatifs et que lorsqu'ils participent à des activités et à des programmes créatifs, ils réussissent mieux sur les plans académique et social et ont plus de facilité à intégrer le marché du travail. **C'est pourquoi les activités artistiques pour les enfants et les jeunes méritent qu'on s'y arrête du point de vue non seulement culturel, mais aussi économique, social, de la santé et du marché du travail.**

Le Réseau des arts pour la jeunesse a constaté, entre autres, le manque de **financement stable**, d'**infrastructures** et de **formation pour les artistes**, lesquels sont nécessaires au soutien des programmes existants et à l'élargissement essentiel des programmes dans les municipalités. Nombreux sont ceux qui croient à tort que des programmes d'art sont déjà offerts à tous les jeunes au Canada et qu'ils sont financés adéquatement alors que, dans les faits, seul un faible pourcentage des familles peuvent se permettre d'inscrire leurs enfants à des programmes d'art et de tels programmes n'existent pas dans certaines communautés. Moins de 25-30 % des enfants et des jeunes au Canada ont déjà vécu une « expérience en arts créatifs » au cours de leur vie en dehors du cadre scolaire. En outre, il n'existe pas de financement d'exploitation durable aux échelons fédéral, provincial et municipal afin de soutenir et de maintenir les programmes communautaires.

Depuis les quelques dernières années, nous commençons à voir arriver un « **secteur des arts pour la jeunesse** », qui n'a jamais existé auparavant, et nous nous attendons à ce qu'il continue de s'accroître avec le soutien national, provincial et municipal ainsi que le leadership des arts communautaires. **Puisqu'il prend de l'expansion, nous voyons ce secteur comme un « secteur en croissance », qui amène avec lui la croissance économique et la création d'emplois.**

Recommandation n° 1 : Fonds sur l'infrastructure d'espaces créatifs pour les enfants et les jeunes

Un investissement de départ de 30 000 000 \$ qui sera utilisé pour piloter des projets d'infrastructure dans plusieurs collectivités urbaines, rurales, éloignées et de Premières nations.

Recommandation n° 2 : Fonds d'engagement des enfants et des jeunes

Nous demandons qu'un minimum de 15 000 000 \$ soit inscrit au budget de 2012 avec l'intention d'en faire un fonds annuel qui s'accroîtra chaque année à mesure que les autres secteurs feront des économies. Ce fonds soutiendra et maintiendra les programmes d'art existants pour les enfants et les jeunes et appuiera les nouvelles organisations de façon continue.



Recommandation n° 3 : Fonds pour la formation artistique des jeunes

Nous demandons que 20 000 000 \$ soient affectés à l'établissement de programmes de formation pour les jeunes, en vue de la mise en œuvre de programmes communautaires à l'échelle municipale.

Le Réseau des arts pour la jeunesse est un organisme de service du domaine des arts d'envergure nationale qui a été créé en 2000 par des artistes œuvrant dans des programmes communautaires pour les enfants et les jeunes. L'organisme a été créé en vue de soutenir, de maintenir et d'élargir les programmes d'art dans les municipalités. Nous savons que pour accroître les programmes il faut améliorer les infrastructures, augmenter le personnel artistique formé et obtenir un financement durable. Le Réseau continue de travailler avec les collectivités et le gouvernement afin de combler de telles lacunes et d'aider les collectivités à élaborer et à maintenir des programmes en arts.

Énoncé de mission :

La mission du Réseau des arts pour la jeunesse est de faire en sorte que tous les enfants et les jeunes aient la chance de connaître la créativité qu'offrent les arts et qui favorise leur croissance personnelle, leur développement social et leur participation communautaire.

Un nombre croissant de Canadiens s'inquiètent du fait que leurs jeunes n'ont pas accès à des programmes d'activités créatives de la même manière que nous avons accès à des programmes récréatifs.

Des recherches canadiennes¹ montrent les avantages pour la santé et le bien-être des jeunes lorsque les activités créatives et l'art sont inclus dans les programmes communautaires et scolaires. Les arts sont des « **programmes fondés sur les actifs** » qui « **mettent l'accent sur les aptitudes des enfants et des jeunes** » et qui ne cessent de présenter des résultats positifs comme l'accroissement de l'apprentissage ainsi que la diminution des suicides, de l'usage de drogues, de l'abus d'alcool ou d'autres drogues et de la violence, ce qui entraîne une réduction considérable des coûts dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la justice et des services sociaux. Des études menées au Canada et à l'étranger révèlent une réduction de la criminalité et du décrochage scolaire au secondaire, une amélioration de la santé et des aptitudes sociales en plus d'un accroissement de la participation communautaire, et ce, à un coût nettement inférieur à celui des « **programmes d'intervention déficitaires** » en place, par exemple les services de police, la consultation et l'incarcération.

Les industries culturelles comptent parmi celles dont la croissance est la plus rapide au pays, et leur nombre a régulièrement augmenté au cours des 30 dernières années. La participation à un très jeune âge de nos enfants et de nos jeunes créatifs à diverses activités créatives offertes dans leur collectivité leur donne une meilleure chance de se diriger vers des études postsecondaires et le marché du travail. Des recherches montrent également qu'un grand nombre de nos jeunes les plus vulnérables sont extrêmement créatifs. Grâce à la création de « **centres d'art de quartier** » conçus à la fois pour les enfants et les jeunes, ces expériences sont intégrées dans la collectivité élargie. L'ajout d'une « **infrastructure d'art axée sur l'emplacement** » et de programmes permet aussi d'augmenter le nombre d'emplois pour les artistes du secteur de la création, particulièrement dans les collectivités rurales.

¹ When the Bough Breaks (D^{re} Gina Browne, Université McMaster), Learning Through the Arts (Université Queen's) et Projet national de démonstration sur les arts et les jeunes (Université McGill).

Dans les collectivités rurales, nos jeunes créatifs représentent le plus grand nombre de jeunes qui déménagent en ville, ou demeurent sous-employés dans la collectivité où ils ont grandi. Les arts donnent de meilleures chances à nos jeunes créatifs de recevoir une formation et de retourner dans leur collectivité respective s'ils savent que des emplois créatifs les attendent. Non seulement de nouveaux emplois seront créés en mettant en œuvre des programmes pour les enfants et les jeunes, mais grâce à l'utilisation accrue de la technologie dans les municipalités rurales, nos jeunes créatifs du « **domaine des industries culturelles** » comme le graphisme, l'ingénierie de la musique et l'animation pourront aussi travailler à partir de ces municipalités pour des entreprises situées dans les milieux urbains. De plus, les entreprises qui s'installent dans de nouvelles collectivités cherchent un vaste choix de programmes récréatifs de même qu'un milieu où il fait bon vivre qui offre des activités culturelles et des programmes d'art de qualité à leur famille. C'est pourquoi, la création de programmes pour les enfants et les jeunes présente un important « **avantage économique** ».

Cadre d'infrastructure d'arts communautaires pour les enfants et les jeunes

En même temps que nous reconnaissons les bienfaits des activités artistiques, nous reconnaissons aussi qu'il n'existe à peu près pas de financement régulier, stable et à long terme provenant des trois paliers de gouvernement. Il faut un « **financement d'exploitation de base, des infrastructures et de la formation** » afin de soutenir les programmes existants ainsi que les organisations et les programmes nouveaux et novateurs qui font leur apparition à l'échelle municipale.

Comme pour tous les « **secteurs en croissance** », une croissance économique survient à la suite de la création d'infrastructures et d'emplois pour les artistes, et se répercute ensuite sur les collectivités. Nous avons constaté la nécessité de disposer de « **centres de création pour les jeunes et les enfants** », y compris les infrastructures axées sur l'emplacement comme les théâtres de marionnettes, les locaux de pratique, les studios d'enregistrement, les centres d'art de quartier et les installations multidisciplinaires conçues pour les enfants et les jeunes et accessibles aux familles de tous les milieux socioéconomiques.

Nous sommes enthousiasmés par l'arrivée au Canada de modèles de programme multidisciplinaire d'essai comprenant les arts visuels, le théâtre, la musique, la danse, les arts communautaires, le cinéma et le multimédia. Ces modèles peuvent avoir une incidence positive sur un plus grand nombre de jeunes de 3 à 30 ans que par le passé et incluent des programmes qui peuvent être reproduits dans d'autres collectivités.

Par exemple :

- programmes créatifs préscolaires;
- programmes parascolaires, structurés et de type « halte-accueil » où des activités ainsi que l'équipement nécessaire sont offerts. Ceux-ci doivent être offerts dans les « **espaces créatifs pour les enfants et les jeunes** » des quartiers, auxquels ils ont accès facilement tout au long de l'année et pour lesquels ils éprouvent un sentiment d'appartenance, ce qui est essentiel à leur participation active;
- studios d'art et multimédias dans tous les quartiers, y compris les secteurs à risque élevé. Ils peuvent être situés dans des comptoirs de services, des allées de centres commerciaux et même des complexes d'habitation, auxquels les enfants et les jeunes ont, une fois de plus, accès facilement;
- programmes créatifs qui réunissent l'art et l'environnement;
- programmes communautaires culturels et programmes d'approche dans les collectivités rurales, éloignées et de Premières nations;
- direction artistique et mentorat;
- engagement des jeunes et programmes dirigés par des jeunes mettant l'art à profit en vue de les faire participer à la vie communautaire;

- programmes qui utilisent les arts en tant que moyen de travailler avec les jeunes de la rue; il a été démontré que les arts constituent l'un des outils les plus valables pour rejoindre les jeunes qui sont très vulnérables et qui sont aussi souvent nos jeunes les plus créatifs;
- programmes traditionnels en arts visuels, en musique et en théâtre, mais comprenant l'utilisation de nouveaux médias, de multimédia, de danse et d'arts communautaires.

À l'échelle de la collectivité, ces programmes forment ensemble ce que le Réseau des arts pour la jeunesse appelle le « **Cadre d'infrastructure et de programmes d'arts communautaires pour les enfants et les jeunes** ». Ayant rencontré des organisations internationales, notamment des États-Unis et de la Grande-Bretagne, nous avons constaté qu'aucun autre pays n'a élaboré et adopté un modèle communautaire global comme nous l'avons fait dans nos collectivités pour le sport et les loisirs. Le Canada dispose d'une excellente occasion de devenir un chef de file mondial dans ce type d'infrastructures et de programmes communautaires.

Prochaines étapes :

Puisque la recherche et des renseignements anecdotiques continuent de montrer les bienfaits des arts pour les enfants et les jeunes, le Réseau des arts pour la jeunesse et d'autres organisations communautaires ont acquis au cours des 12 dernières années le savoir nécessaire pour faire avancer le secteur au moyen d'une stratégie de développement communautaire novatrice et durable.

1) Financement durable

Actuellement, les services sociaux ou le système de justice doivent déboursier plus de 100 000 \$ annuellement pour entretenir un jeune qui leur est confié, ce qui correspond au coût de programmes d'art communautaires pour environ 50 à 100 jeunes pendant un an. On estime que chaque dollar dépensé pour des programmes artistiques entraîne des économies de 5 à 7 dollars dans d'autres secteurs. La question de savoir si nous pouvons nous permettre ce type de programme doit être remplacée par une citation de la docteure Gina Browne, tirée de son projet de recherche intitulé ***When the Bough Breaks***, soit « **nous n'avons pas les moyens de ne pas investir dans ces programmes** ». Cela consiste simplement à investir sagement l'argent des contribuables.

Nous avons constaté qu'à l'exception de projets à court terme d'un ou deux ans, peu de financement stable et durable destiné à ces programmes provient des échelons municipal, provincial et fédéral. Contrairement à ce qui se passe dans les autres secteurs, même le secteur récréatif, personne ne prend la responsabilité de soutenir financièrement le secteur naissant des « **arts pour la jeunesse** ». Un financement stable est essentiel non seulement à la santé des organismes du domaine des arts destinés à la jeunesse, mais aussi, facteur plus important encore, à leur capacité d'agir positivement sur la vie des jeunes au service desquels ils œuvrent.

2) Infrastructure des espaces créatifs pour les enfants et les jeunes

Nous assistons à la création d'« **espaces créatifs pour les enfants et les jeunes** », et si l'on se fie au petit nombre de modèles de pratiques exemplaires qui existent au Canada, le temps est maintenant venu d'augmenter ce nombre pour nous assurer que les enfants et les jeunes ont accès à ces espaces créatifs dans les collectivités et les quartiers de la même manière qu'ils ont accès aux installations sportives et récréatives. Les coûts de création et d'entretien de ces installations sont de beaucoup inférieurs à ceux des installations correctionnelles, médicales et récréatives.

Les espaces créatifs comprendront :

- de petits centres d'art et de création de quartier facilement accessibles, auxquels les enfants et les jeunes ont une appartenance et où se trouvent des employés très présents. Ces centres servent souvent de premiers points d'entrée;

- des centres de création et d'art multidisciplinaire pour les enfants et les jeunes semblables à ceux qui existent pour les sports et les activités récréatives et comprenant des artistes, de l'équipement et des fournitures. Ils servent également de carrefours pour le travail de prise de contact avec les collectivités;
- de nouvelles installations multidisciplinaires écologiques où la formation est incluse dans la construction, ce qui peut apporter à long terme le tourisme écologique et culturel ainsi que des logements, notamment destinés aux Premières nations;
- des installations conçues spécialement pour les jeunes plus âgés, y compris les jeunes à risque élevé et les jeunes de la rue s'il y a suffisamment de ressources pour les aider à poursuivre leurs études et à intégrer le marché du travail;
- des installations dans les régions rurales ou éloignées et chez les Premières nations.

Exemples actuels d'installations d'art pour les enfants et les jeunes :

- studios d'art multidisciplinaires dans des immeubles réaménagés du centre-ville;
- comptoirs de service de quartier plus petits destinés aux programmes servant de point d'entrée;
- studios aménagés dans des ensembles d'habitation à haute densité de population;
- installations de formation multidisciplinaire conçues pour les programmes d'apprentissage.

Compte tenu de l'inquiétude de la population au sujet de l'abdication et de la violence des jeunes ainsi que de la nécessité d'avoir davantage de lieux de rencontre communautaires, le moment est bien choisi pour mettre sur pied ces installations. Certains rapports, par exemple *L'Examen des causes de la violence chez les jeunes* de la province de l'Ontario, décrivent la nécessité d'accroître le nombre de programmes d'art et d'espaces communautaires culturels conçus pour les jeunes. *L'Examen des causes de la violence chez les jeunes* revient sur ce qu'on ne cesse de répéter rapport après rapport, mais sans jamais passer aux actes : ***Le temps est venu d'agir.***

Nous voyons également le potentiel des projets d'infrastructure quant à l'atteinte de nombreux objectifs novateurs. Dans la mesure du possible, nous aimerions que les processus de construction ou de rénovation fournissent :

- l'occasion pour les jeunes de prendre part à la phase de construction, ce qui constituerait une forme de stage et les encouragerait à poursuivre leur scolarité ou à effectuer leur transition vers le marché du travail;
- des matériaux de construction durables, verts, sécuritaires et naturels qui réduiraient les coûts d'exploitation à long terme, créeraient une sensibilisation à l'environnement et procureraient un milieu salubre aux utilisateurs finaux;
- retombées économiques à long terme planifiées pour la collectivité grâce à la création d'emplois à court et à long terme. Elles surviendront d'abord au cours de la construction des installations et ensuite grâce à l'augmentation des occasions d'emploi pour les artistes et les jeunes quand les travaux seront terminés et que les programmes commenceront.

Comme pour l'élargissement des programmes, nous savons que la création d'installations est un investissement qui, **plutôt que** de drainer les fonds publics, profitera au gouvernement de multiples façons. **Dans le cas du financement des arts pour les enfants et les jeunes, cet investissement sera plus rentable encore en raison des économies de coûts dans d'autres secteurs, de la création d'emploi et, surtout, de l'amélioration générale de la santé de nos enfants et de nos jeunes.**

3) Formation du personnel :

Nous sommes également conscients qu'il existe **peu de programmes de formation** propres aux artistes pouvant leur permettre de travailler à l'échelle locale avec les enfants et les jeunes dans un cadre communautaire, à l'extérieur de l'école, grâce à divers modèles de formation, notamment la formation postsecondaire ainsi que les programmes d'apprentissage et de stage.

Recommandations budgétaires au gouvernement du Canada :

Le Réseau des arts pour la jeunesse recommande l'intégration de trois mesures de financement dans le budget fédéral de 2012. Nous recommandons que le gouvernement du Canada établisse un « **Fonds sur l'infrastructure d'espaces créatifs pour les enfants et les jeunes** », un « **Fonds d'engagement des enfants et des jeunes** » et un « **Fonds pour la formation artistique des jeunes** » afin de financer les coûts en capital de même que les coûts d'exploitation et de formation exigés par la création d'installations et la programmation à l'échelon de la collectivité. Nous recommandons que ces fonds soient progressifs et s'accumulent à mesure que le secteur prendra forme et croîtra. Avec le temps, et quand les économies se concrétiseront dans d'autres secteurs, nous demandons que les fonds continuent d'être réinvestis pour soutenir le développement et le financement continu du « **secteur des arts pour la jeunesse** ».

Nous croyons que la responsabilité des programmes et de l'infrastructure doit être prioritaire et prise par les trois paliers de gouvernement dans le cadre de partenariats créatifs avec le secteur privé. Nous pressons cependant le gouvernement fédéral de prendre la tête à cet égard.

Voici nos recommandations au gouvernement du Canada pour le budget fédéral de 2012 :

Recommandation n° 1 : Fonds sur l'infrastructure d'espaces créatifs pour les enfants et les jeunes

Nous demandons instamment qu'un « **Fonds sur l'infrastructure d'espaces créatifs pour les enfants et les jeunes** » soit créé. Il s'agirait d'un fonds progressif annuel, qui commencerait à être débloqué en 2012, avec, tel que recommandé, un investissement de départ de 30 000 000 \$ qui sera utilisé pour piloter les projets d'infrastructure dans plusieurs collectivités urbaines, rurales, éloignées et de Premières nations. Il pourrait constituer un fonds élargi faisant partie du « Fonds pour les espaces créatifs » du ministère du Patrimoine canadien.

Recommandation n° 2 : Fonds d'engagement des enfants et des jeunes

Nous demandons instamment qu'un « Fonds pour l'engagement de la jeunesse dans les arts » soit créé afin de financer les coûts d'exploitation de base des organismes communautaires. Les organismes existants seraient les premiers à en bénéficier en attendant que le programme s'étende pour financer tant les organismes existants que les nouveaux. Nous demandons qu'un montant additionnel de 15 000 000 \$ soit inscrit au budget de 2012 avec l'intention d'en faire un fonds annuel qui augmentera chaque année au fur et à mesure que des organisations et des programmes communautaires sont créés et que ceux-ci font leurs preuves et montrent qu'ils font réaliser des économies aux autres secteurs.

Recommandation n° 3 : Fonds pour la formation artistique des jeunes

Nous demandons instamment qu'un « **Fonds pour la formation artistique des jeunes** » soit créé afin de soutenir la formation de jeunes artistes qui pourront, à la fin de celle-ci, fournir des programmes artistiques et créatifs aux enfants et aux jeunes à l'échelle locale. Nous demandons qu'une somme de 20 000 000 \$ soit inscrite à ces fins au budget de 2012.